

## **Le Locle-Les Brenets : les armoiries dévoilées en vue de la fusion**

**Les contours d'une éventuelle fusion entre les deux communes se dessinent avec un peu plus de certitudes. Les armoiries, mais aussi l'organisation administrative et politique ont été dévoilés par la commission intercommunale**



*Le mariage entre Le Locle et Les Brenets semble sur le bon rail.*

Le rapprochement institutionnel entre Le Locle et Les Brenets se poursuit en coulisses. La commission intercommunale, en charge de rédiger une convention de fusion, a présenté vendredi plusieurs avancées dans le dossier. Des armoiries, mais aussi une organisation politique et administrative ont été retenues.

## Des armoiries qui parlent des deux communes

- Les couleurs du Locle en losange
- Les couleurs des Brenets en damier
- L'eau traversante du Doubs et du Bied
- Les sapins et la verdure

Tranché, d'or losangé de gueules, et d'or échiqueté de sable, à une bande ondulée d'argent brochant sur la partition, chargée d'une bande ondulée de sinople, surchargée d'une bande ondulée d'argent, sur-sur-chargée d'une bande ondulée d'azur

- Déclinable en courrier N/B



(Source: Ville du Locle)

### Le Bied et le Doubs sur les nouvelles armoiries

Eléments visibles, symboliques et souvent émotionnels, les nouvelles armoiries ont été dévoilées. Leur conception a été confiée à un héraldiste. Les losanges oranges et rouges loclois et le damier jaune et noir des Brenets ont été retenus. De même, une bande bleue sinuante représente le Bied et le Doubs, soit les deux cours d'eau emblématiques de ces deux communes. À noter également que deux traits verts représentent les sapins et la forêt qui apparaissent actuellement sur les armoiries respectives.

Pour le reste, le président de la commission Michaël Berly a rappelé que le nom administratif de la future commune sera Le Locle. Le guichet communal sera maintenu aux Brenets et au Locle pour des raisons de proximité. Ce sera le cas également de la déchetterie.

Sur le plan politique, le Conseil communal sera élu au système proportionnel, mais les Brenets n'auront pas un siège garanti. Par contre, le principe du siège garanti est mis en place pour le Conseil général. Quant au personnel, tous les emplois sont maintenus. Ils seront soumis aux statuts actuellement en vigueur en Ville du Locle.

### Un calendrier serré

Le temps avance également et la commission a bon espoir de terminer les travaux durant l'été. Un gros morceau est au programme. Il s'agit de la fixation du coefficient fiscal et l'élaboration d'un budget prévisionnel. Deux éléments sensibles alors que les habitants du Locle viennent justement de refuser une hausse d'impôts de deux points.

Si tout se passe bien, les deux Conseils généraux devront se prononcer le 13 novembre sur la convention de fusion, avant un passage en votation dans le courant du mois de février 2020. En cas de oui, la nouvelle commune pourrait voir le jour en janvier 2021. /Ire

07.06.2019 - 14:15

Actualisé le 07.06.2019 - 14:20

